

Evolution des structures agraires en Russie et Ukraine. Une analyse comparative.

Anne GAUTIER

Chargée de mission

Direction générale des politiques économique, européenne et internationale

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

19 rue Barbet de Jouy -75349 Paris

Tel : 01 49 55 41 32 – Fax : 01 49 55 45 90 – E-mail : angautie@agroparistech.fr



2èmes journées de recherches en sciences sociales

INRA SFER CIRAD

11 & 12 décembre 2008 – LILLE, France

Résumé

Les réformes agraires post-socialistes en Russie et en Ukraine ont établi, dans un contexte général de transition politique et économique, les bases législatives d'une privatisation du secteur agricole, notamment en termes de propriété foncière et de structure juridique des exploitations collectives (kolkhozes et sovkhazes, structurellement associés à l'exploitation des lopins familiaux).

Une enquête comparative, menée en Russie méridionale et en Ukraine orientale¹ durant les années 2006 et 2007, a permis de formuler, via une démarche inductive, des hypothèses sur l'impact de ces réformes sur les structures agraires : d'une part, les deux formes d'exploitations agricoles socialistes subsistent mais connaissent des transformations d'ampleur croissante liées à l'absence de viabilité de leur ancienne symbiose ; d'autre part, de nouvelles formes d'exploitations agricoles apparaissent.

Par ailleurs, la comparaison des deux trajectoires met en relief certains facteurs de permanence et de changement des formes d'exploitations agricoles post-socialistes. Ainsi apparaît un lien intime entre les variations du niveau de pouvoir de l'exécutif et l'application effective des textes législatifs. Un bilan plus global replace la diversification forte et rapide des formes d'exploitations agricoles ukrainiennes, et donc l'effritement des exploitations collectives, dans un contexte de perte de légitimité de l'Etat plus marqué en Ukraine qu'en Russie.

Mots-clés:

Réforme agraire, décollectivisation, transition, institutions, dépendance au sentier, ex-URSS, Russie, Ukraine.

Summary

In a context of political and economical transition, ukrainian and russian post-socialist agrarian reforms setted the legal basis of agriculture's privatization, including changes of land property and legal status of collective farms (kolkhozes and sovkhazes, deeply bounded to the small plots of the worker's families).

Comparative field interviews were carried on in southern Russia and in eastern Ukraine, during the years 2006 and 2007. Using an inductive method, some hypothesis were designed about the impact of these reforms on agrarian structures: first, the socialist collective and plot farms remain existing but are being transformed more and more deeply, due to their unsustainable symbiotic organization; secondly, new kinds of farms appear and extend themselves.

Moreover, comparing these two path emphasizes some factors of stability and changes of the post-socialist agrarian institutions. By this way appears a strong link between variations of the power level of governments and concrete application of legal texts. A more global frame of comparison could explain the stronger and faster diversification of Ukrainian agrarian institutions, and thus the fragmentation of Ukrainian collective farms, by a sharper loss of the state's authority in Ukraine than in Russia.

Key-words

Agrarian reform, decollectivization, transition, institutions, path-dependency, ex-USSR, Russia, Ukraine.

Code JEL: P26, P31, P52, Q15, R14.

¹ Travail de terrain réalisé dans le cadre du Master Recherche « Etude Comparative du Développement » à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), sous la direction de Bernard Chavance.

Introduction

Voici bientôt deux décennies que la dissolution de l'URSS a eu lieu. La période de transition post-soviétique a comporté des changements brutaux du contexte économique. Pour de nombreux Etats, elle a été synonyme de crise économique, politique et sociale profonde. Ainsi, en 1997, la Russie avait perdu 40% de son PIB de 1989 et l'Ukraine 60%. En 2005, les PIB des deux pays n'avaient pas encore retrouvé leur niveau de 1989.

Les nécessaires réformes conditionnant l'adaptation des anciens systèmes au nouveau contexte, notamment celles des secteurs agricoles, ont fait l'objet de débats intenses dans les milieux de la recherche et dans ceux de la décision politique. Les partisans de réformes radicales et rapides s'opposaient à ceux de transformations graduelles de l'organisation économique. Le fond du débat reposait et repose toujours sur le sens donné au concept de transition : retour téléologique dans l'unique droit chemin de l'histoire économique ou trajectoire unique du fait de sa création par accumulation progressive de changements ?

Si les réformes agraires mises en place ont généralement été inspirées de la première conception de la transition, à l'instar des indicateurs de suivi de ces réformes, une littérature abondante permet aujourd'hui de prendre mesure de la diversité des trajectoires de transition des agricultures post-soviétiques et semble donner davantage de validité à la seconde définition de la transition. Ainsi, Swinnen et Rozelle [2006] proposent la comparaison des stratégies de réformes agraires adoptées dans des contextes de transition en Europe centrale et orientale en Asie et parmi les Etats de la CEI. Ces derniers sont présentés comme les grandes perdants des réformes agraires, avec les plus bas niveaux de productivité par unité de travail et par unité de surface. Cette différence entre les résultats escomptés des réformes et la réalité des transformations des structures agraires soulève la question du bilan des réformes agraires et celle de la compréhension de la rationalité complexe des acteurs du monde agricole post-soviétique : dans un contexte de changements rapides et d'incertitude forte sur l'avenir, une attention particulière doit être portée aux règles officielles et officieuses qui conditionnent les évolutions des structures agraires afin d'expliquer certains blocages ou échecs de réformes, ainsi que certains développements inattendus par leur nature et par leur ampleur.

Afin de mieux connaître ces évolutions, des enquêtes de terrain, réalisées en Russie méridionale et en Ukraine orientale durant le mois de mars 2007, auprès d'une soixantaine

d'exploitants et acteurs agricoles locaux (administrations de districts, professeurs d'universités agraires, élus locaux, agro-industriels)² ont permis d'étudier les trajectoires d'individus et d'exploitations agricoles depuis 1991 et de replacer ces trajectoires dans le contexte général du secteur, par confrontation avec les documents historiques sur les réformes agraires. Il apparaît que les formes d'exploitations agricoles composant la structure agraire soviétique (**exploitations collectives** en symbiose avec des **exploitations de lopins**) restent très présentes, mais se transforment et se mêlent à de nouvelles institutions : **exploitations individuelles**, **exploitations hybrides** entre exploitations de lopins et exploitations individuelles, et enfin **exploitations capitalistes**.

La comparaison des éléments observés en Russie méridionale et en Ukraine orientale permet par ailleurs de détecter dans chaque pays des particularités des dynamiques d'interaction entre ces institutions et par conséquent d'évolution des structures agraires, ce qui renvoie au concept de dépendance au sentier. Les traits importants de ces trajectoires ont été confrontés aux contextes politiques et législatifs nationaux pour mettre finalement en relief les liens entre les facteurs locaux et nationaux d'évolution des structures agraires post-soviétiques.

L'ambition de cette analyse comparative des évolutions des structures agraires est donc de formuler un ensemble d'hypothèses destinées à contribuer à la réflexion autour des transformations des agricultures post-soviétiques, et plus largement autour des agricultures post-socialistes. La faible représentativité de l'échantillon sur lequel se base cette communication et la démarche inductive utilisée invitent à la réserve quant à une quelconque utilisation des conclusions de cette communication en tant que résultats validés.

Après un déroulement schématique des réformes agraires russe et ukrainienne et des séquences d'évolution des structures agraires qui en découlent, les évolutions des structures agraires de Russie méridionale et d'Ukraine orientale seront comparées, en termes de rythme

² Les enquêtes ont été réalisées en Russie dans les provinces de Saratov, Voronej et Lipetsk durant l'été 2006 ; En Ukraine, elles ont été menées durant le mois de mars 2007, dans les provinces de Kharkiv, Dniepropetrovsk, Nikolaïev et Odessa. Des entretiens ont également été menés à Moscou, Saint Petersburg et Kiev, avec des chercheurs et des agro-industriels. L'ensemble des enquêtes était réalisé sur la base de réseaux de relations ayant pu être mobilisés : universités agraires, organisations non gouvernementales françaises ou franco-ukrainiennes, relations personnelles. Les prises de contacts étaient facilitées par le rôle de personnes intermédiaires et ciblées selon une première typologie élaborée sur base documentaire, au détriment de toute représentativité statistique de l'échantillon.

d'enchaînement des séquences, de naissance de tendances divergentes, et enfin en termes de trajectoires.

I- Séquence générale des réformes agraires en Russie et en Ukraine

A) Contexte national des réformes

1) Les principaux axes des réformes agraires

Droit foncier

Depuis le décret du 8 novembre 1917, la terre est propriété de l'Etat en URSS. Les exploitations collectives jouissent donc de l'*usus* et du *fructus*, mais non de l'*abusus* de leurs terres au sens du droit romain.

En 1990 et 1991, un des premiers actes de la réforme agraire est l'intégration dans les codes ruraux russe et ukrainien de l'existence légale de la propriété privée. La dénationalisation de la terre est lancée par transfert de propriété aux collectivités et aux kolkhozes et sovkhozes qui la gèrent. Cette dénationalisation ne concerne cependant pas les surfaces exploitées par des sovkhozes remplissant une fonction plus large que la production : centres de recherche et de sélection, enseignement agricole, etc.). Ces cas spécifiques et relativement marginaux ne seront pas traités dans la suite de cette communication.

Le droit de louer la terre est ensuite introduit, en accompagnement ou en préparation de la distribution des parts foncières.

Le droit de vendre la terre fait l'objet d'intenses débats politiques ; il est introduit officiellement en 2002 en Russie et fait l'objet d'un moratoire prolongé depuis plusieurs années en Ukraine.

Exploitations individuelles : une institution exogène ?

Dès 1990, il est écrit dans les textes de lois que toute personne souhaitant créer une exploitation individuelle fonctionnant indépendamment des exploitations collectives est en droit de recevoir jusqu'à 50 hectares de terres. Ce type d'exploitation isolée de la communauté rurale, le « mir », est sans doute inspiré du modèle des agricultures familiales occidentales.

Transformation des exploitations collectives

Le changement de statut de l'exploitation collective par décision en assemblée générale et le partage des terres et du capital de l'exploitation entre tous ses membres sont des obligations intégrées à plusieurs reprises dans les textes législatifs. La résistance du secteur

agricole mobilise également des décrets présidentiels qui rappellent le contenu de ces lois et insistent sur leur mise en application.

2) Sévère pénurie de capitaux

La transition économique modifie brutalement et définitivement les termes de l'échange pour les produits agricoles, ce qui place les exploitations collectives dans une position d'inadaptation au marché. De plus, la souplesse antérieure du pouvoir central sur les dettes de ces exploitations collectives disparaît faute de crédits, créant une contrainte budgétaire dure.

En l'absence globale de crédits à taux abordables, les exploitations s'endettent et sont contraintes de décapitaliser (ce dont témoigne l'effondrement historique des cheptels russe et ukrainien dans les années 1990). Les équipements sont très difficilement renouvelés dans ces conditions et les situations de faillites sont nombreuses. Dans ce contexte de pénurie de capitaux et de menace de faillite, il est possible et profitable pour des investisseurs potentiels de négocier en une position de force l'octroi de capitaux aux exploitations collectives.

B) Evolution générale des structures agraires

1) Les formes d'exploitations agricoles au début de la transition

Au sortir de la période soviétiques, deux formes d'exploitations agricoles coexistent (Cf. *Schéma d'évolution des structures 1/5*): les **exploitations collectives** (kolkhozes ou coopératives et sovkhoses ou fermes d'Etat) rassemblent plusieurs centaines de travailleurs sur plusieurs milliers d'hectares, avec une organisation du travail par ateliers fortement spécialisés. Les **exploitations de lopins** de quelques ares que les membres des exploitations collectives cultivent près de leur habitation. Elles sont appelées par les autorités « exploitations personnelles auxiliaires », (*litchnoe podsobnoe khoziaïstvo* en russe), bien que leur rôle dans le fonctionnement du secteur et dans l'approvisionnement des marchés soit plus qu'auxiliaire, voire indispensable pour les productions intensives en main d'œuvre (fruits et légumes, œufs, miel, lait...).

Il existe une symbiose forte entre ces deux institutions : les ouvriers agricoles travaillent au sein de l'exploitation collective en échange de salaires monétaires peu intéressants, mais bénéficient d'avantages en nature indispensables au fonctionnement de leur exploitation de lopin : institutionnalisation de fourniture légale ou illégale de fourrage pour le bétail, droit d'accès à des pâtures collectives, exécution de travaux mécanisés sur les lopins, accès éventuel à de l'irrigation. Les exploitations de lopins disposent donc en réalité de

ressources complémentaires à leurs ressources apparentes, ce qui se traduit dans la part de production qu'elles représentent pour certains produits avec des rendements apparents à l'hectare particulièrement élevés (cf. paragraphe II.B.5 sur la répartition des productions agricoles) et tend à transformer le schéma de symbiose en parasitisme.

La dénationalisation de la terre, les changements de statut juridique des exploitations collectives et la distribution de parts foncières sans que des parcelles ne soient précisément identifiées constituent des évolutions juridiques qui ne modifient pas la structure agraire en place.

2) Greffe institutionnelle de l'exploitation individuelle

Transformation inédite depuis la réforme Stolypine du début du XX^{ème} siècle et symboliquement forte de la structure agraire soviétique, la première mesure de réforme aux effets visibles est l'introduction des **exploitations individuelles**. Ces exploitations de quelques dizaines d'hectares vont « miter » les terres des exploitations collectives (Cf. *Schéma d'évolution des structures 2/5*). L'attribution de terres aux exploitants individuels peut être entravée par les dirigeants d'exploitations collectives qui refusent d'appliquer la loi ou leur cèdent des terres de mauvaise qualité qui n'étaient pas cultivées. L'exploitation individuelle pourra ensuite se combiner avec l'exploitation de lopin pré-existante pour former un nouveau type d'exploitation : l'**exploitation hybride**. Les exploitations hybrides, observées uniquement en Ukraine, sont des exploitations de lopin dont les exploitants ont décidé d'exploiter seuls leurs parts foncières : ils réalisent ou font réaliser les travaux agricoles à façon puis valorisent eux-mêmes la production de la part foncière par la vente ou par les ateliers d'élevage de leur exploitation de lopin.

3) Distribution des parts foncières

L'étape suivante de la réforme agraire est particulièrement déterminante car elle modifie en profondeur les rapports fonciers et crée des possibilités d'émergence de nouvelles formes d'exploitations agricoles endogènes.

Les exploitations collectives changent de statut juridique et les parts foncières sont délivrées : les membres de l'exploitation collective disposent à présent de quelques hectares de terre qu'ils peuvent laisser en exploitation collective, louer à des exploitations individuelles ou exploiter eux-mêmes en faire-valoir direct (Cf. *Schéma d'évolution des structures 3/5*). Les

exploitations collectives doivent désormais négocier des contrats de bail avec plusieurs centaines de propriétaires pour pouvoir exploiter leurs terres.

Les terres agricoles sont partiellement réallouées selon la confiance qu'inspire l'exploitation collective en comparaison des autres locataires potentiels ou de la possibilité de fonder une exploitation individuelle ou hybride (*Cf. Schéma d'évolution des structures 4/5*). Ce choix dépend de facteurs nationaux, comme la solidité du soutien aux exploitations non collectives, la structuration des marchés amont et aval, le maintien du contrôle par l'élite agraire des circuits de commercialisation et de décision. Il est également conditionné par le contexte local, c'est-à-dire par l'attitude des administrations locales, la situation générale de l'exploitation agricole, les qualités de son gérant, et les services rendus par l'exploitation collective exclusivement à ses propriétaires et employés.

Les exploitations collectives évoluent donc dans un contexte de tenure foncière affaiblie et instable d'une année sur l'autre, à moins de négocier des baux pluriannuels.

4) Concentration des unités de production et libéralisation du marché foncier

A ces modifications de tenure se superposent de nouveaux phénomènes liés à une logique capitaliste dont l'ampleur pourrait s'accroître dans les prochaines années, en l'absence d'un accès au crédit suffisant pour renouveler les équipements des exploitations.

Depuis la fin des années 1990, des investisseurs interviennent dans la reprise des exploitations collectives en difficulté et contribuent à renouveler leurs équipements et à les regrouper (*Cf. Schéma d'évolution des structures 5/5*). Ces investisseurs peuvent être des membres de l'élite politique ou industrielle du pays, ou des agroinvestisseurs nationaux ou étrangers implantés dans le commerce international de produits agricoles ou dans l'agro-industrie.

Cette phase de réorganisation de l'agriculture prend place à un moment critique, car les exploitations collectives qui n'ont pas encore été reprises et qui n'ont pas pu relever leurs résultats disposent d'un équipement particulièrement obsolète peu ou pas renouvelé depuis la fin de l'Union soviétique.

Le phénomène de concentration foncière est pour l'instant peu observable dans les données officielles (*Cf. paragraphe C.2 ci-après*), la connaissance de l'existence d'exploitations capitalistes passe donc par des conversations à ce sujet lors des enquêtes. C'est en Russie qu'ont été citées les plus grandes concentrations de terre dans les enquêtes, de l'ordre de 100 000 hectares. Les plus grandes exploitations agricoles rencontrées en Ukraine

réunissaient 20 000 hectares. Un phénomène de course à l'agrandissement d'exploitations capitalistes a été cité en Russie dans certaines provinces très productives. En Ukraine, l'élite politique serait en train de constituer des empires fonciers.

La question de la vente des terres mérite une attention particulière : elle change fondamentalement la relation entre les entreprises collectives et leurs employés, qui n'ont plus de bail pour assurer l'affouragement du bétail de leur exploitation de lopin, ou simplement une rente monétaire régulière. Couplée à l'émergence de logiques capitalistes, elle extériorise définitivement la symbiose entre exploitations de lopins et exploitations collectives.

Ces séquences de la réforme agraire sont illustrées par les cinq schémas présentés dans les pages suivantes.

C) Outils d'analyse et de suivi des évolutions actuelles

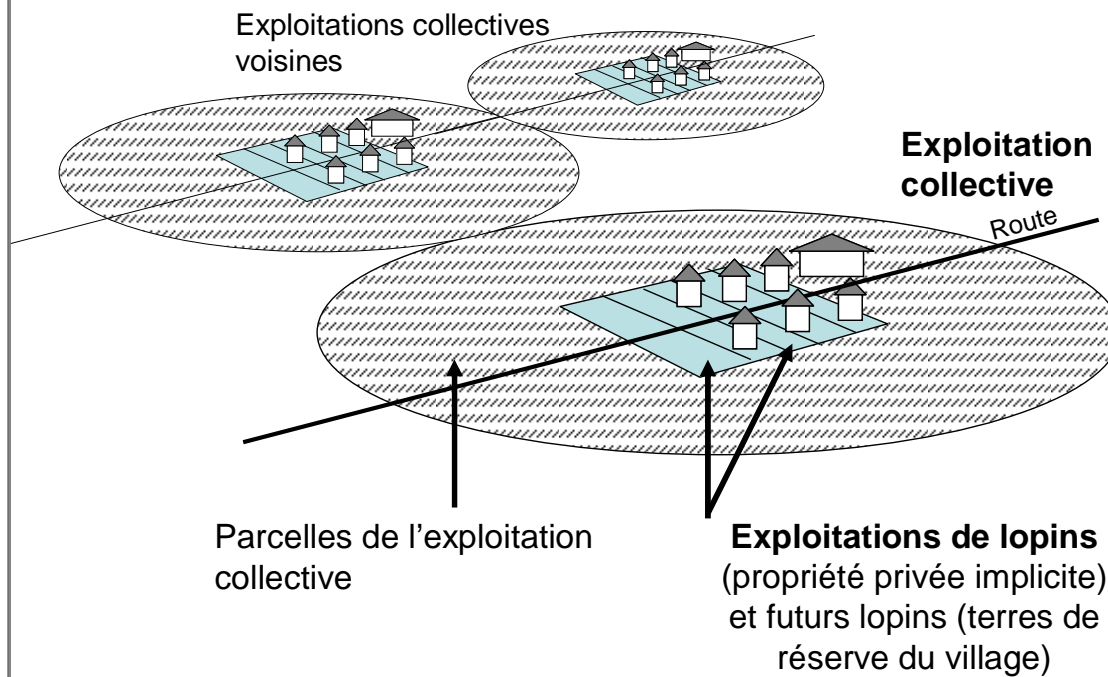
1) Des catégories statistiques de plus en plus hétérogènes et obsolètes

Les catégories d'exploitations des données statistiques disponibles sur la période de la transition restent essentiellement basées sur la structure agraire soviétique, avec pour seule modification l'introduction de l'exploitation individuelle et éventuellement la mention du nouveau statut juridique des exploitations collectives (société par action, sociétés à responsabilité limitée, coopératives etc.). Les exploitations hybrides n'existent pas en tant qu'entités juridiques, à l'instar de certaines exploitations individuelles qui ne sont pas déclarées. De plus, les exploitations capitalistes ne sont pas distinguées des exploitations collectives.

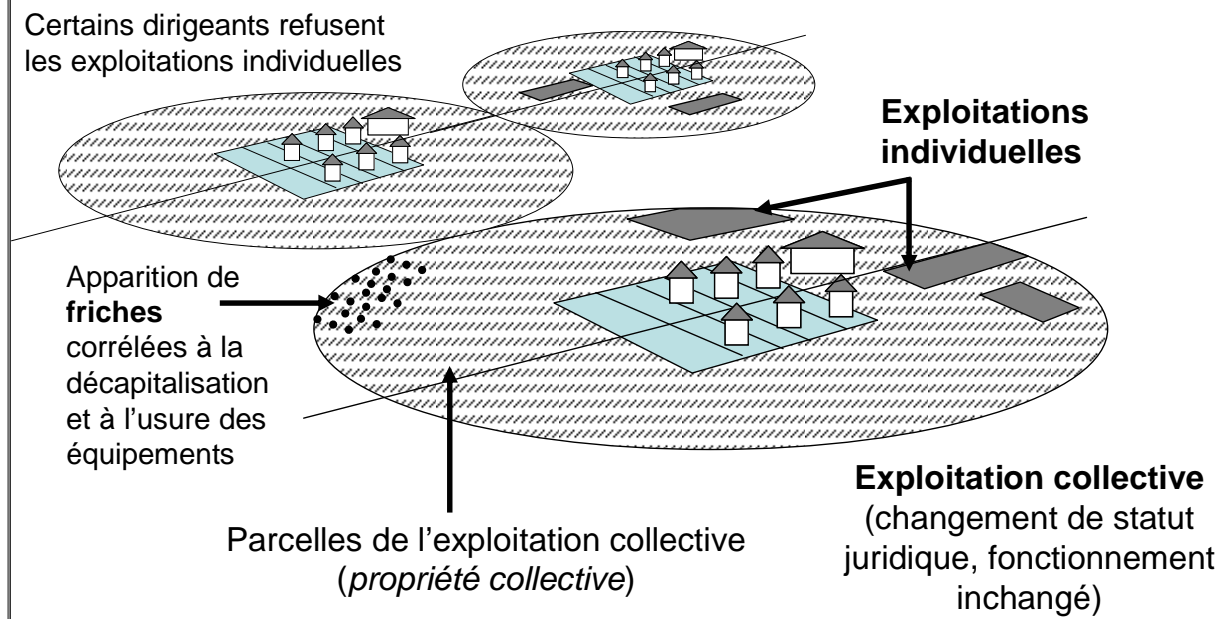
Le suivi statistique des formes d'exploitations agricoles ne permet donc pas aux décideurs politiques de prendre en compte des tendances nouvelles d'évolutions des structures agraires observées lors des enquêtes. La révision des catégories rencontrerait des obstacles techniques liés au décalage actuel entre le statut juridique officiel des exploitations et leur fonctionnement. Il serait peut-être également politiquement délicat, car il permettrait une comparaison détaillée des performances de chaque catégorie d'exploitation. Les performances de la catégorie statistique « exploitations collectives » sont issues d'une moyenne entre des exploitations dont les niveaux d'équipements, les logiques de fonctionnement et donc les performances économiques sont probablement très différentes.

1) Structure foncière soviétique [années 1980]

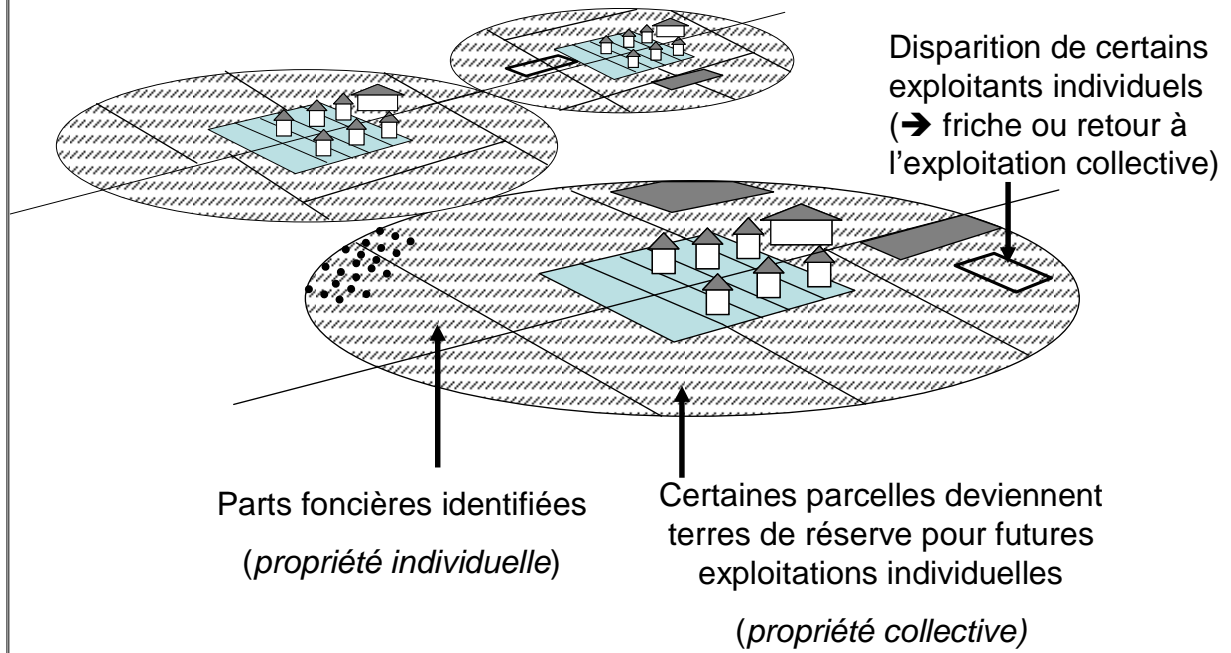
Propriété étatique de la terre



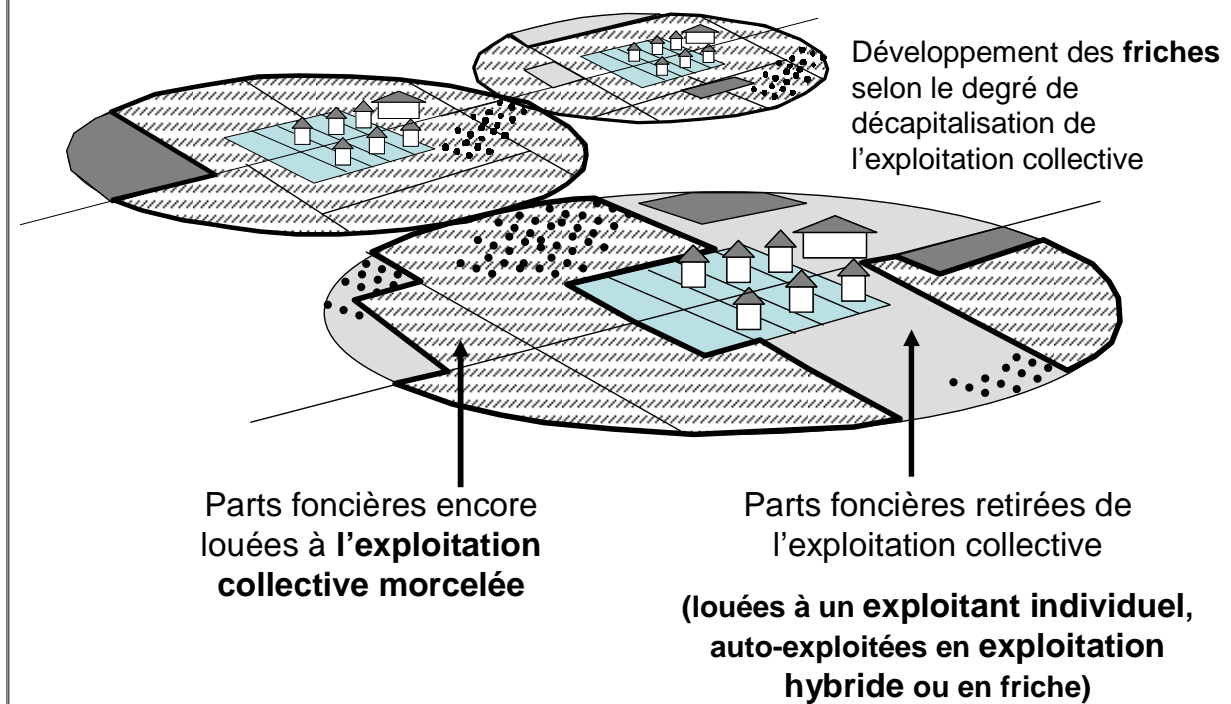
2) dénationalisation foncière et exploitations individuelles

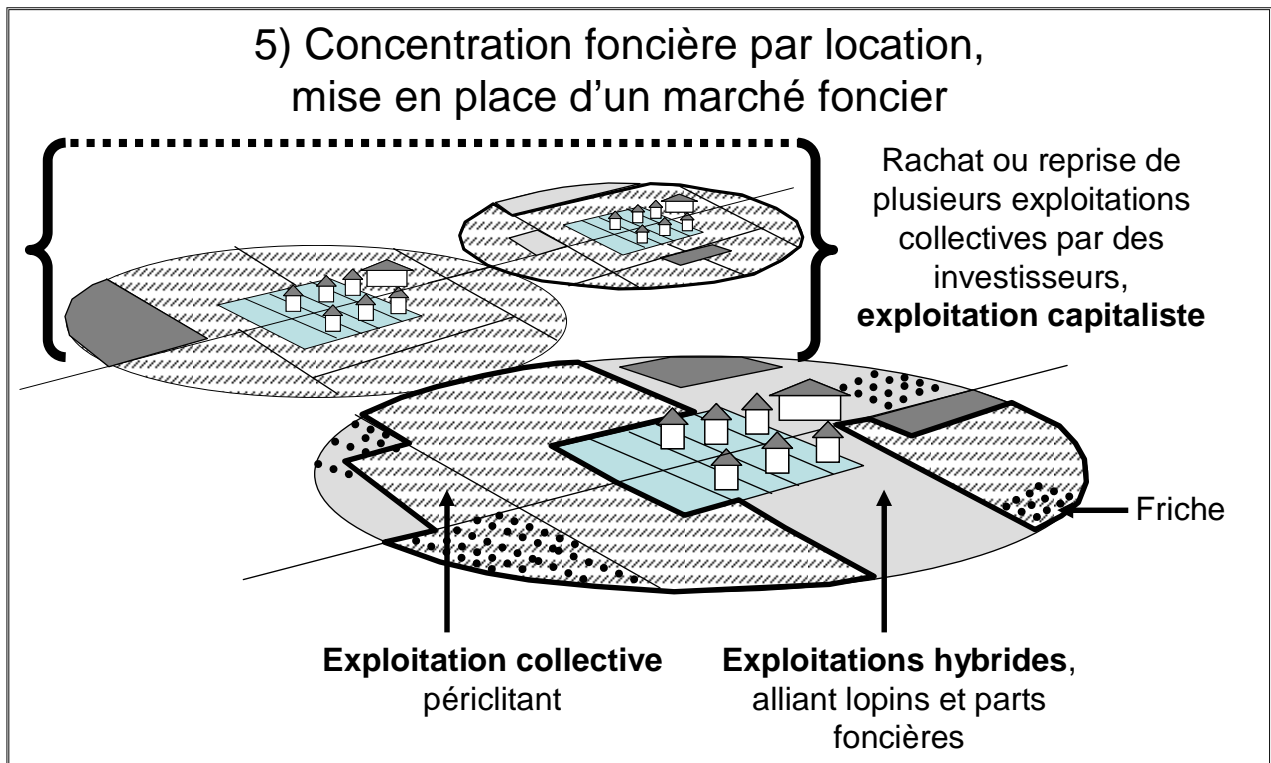


3) Division des terres en parts foncières, délivrance de certificats de propriété



4) Fragmentation, recomposition variable des exploitations





2) Faible visibilité des opérations d'investissement

Deux phénomènes touchent les exploitations collectives et tendent à les faire évoluer vers des exploitations capitalistes, exploitant de grandes surfaces avec des équipements renouvelés et une logique de rentabilité de l'investissement : la reprise des exploitations collectives par des investisseurs et le regroupement de ces exploitations par un même gérant.

Or les enquêtes ont permis d'observer que l'opération d'investissement était souvent réalisée via une transformation juridique de l'exploitation en société par actions, sans que l'identité des actionnaires ne soit révélée.

Par extension, la concentration foncière semble rester pour l'instant essentiellement indirecte : l'investisseur n'achète pas la terre, il prend le contrôle d'un ensemble d'exploitations collectives qui ne sont pas elles-mêmes propriétaires des terres qu'ils exploitent. Les gérants de ces exploitations collectives continuent de signer des baux avec les centaines de détenteurs de parts foncières, sous le contrôle de l'investisseur. Certaines fonctions peuvent être regroupées (comptabilité, administration, atelier mécanique), mais les exploitations collectives gardent leur existence juridique alors que l'exploitation capitaliste en composition n'apparaît pas.

3) Typologie fonctionnelle des formes d'exploitations agricoles recensées

A la suite de ces observations, sont résumées ci-dessous les formes d'exploitations agricoles rencontrées lors du travail de terrain :

	<i>Ordre de grandeur de la surface</i>	<i>Main d'œuvre</i>	<i>Financement</i>
Exploitation de lopin*	n x 0,1 ha	Familiale	Nul
Exploitation hybride (lopin + part(s) foncière(s))*	n x 1 ha	Familiale	Faible
Exploitation individuelle (part(s) foncière(s))	n x 10 ha	Familiale et/ou salariée	Faible
Exploitation collective	n x 1000 ha	Salariée	Variable
Exploitation capitaliste	n x 10 000 ha	Salariée	Abondant

(*) certaines ressources de l'exploitation collective peuvent être consacrées, légalement ou illégalement, au fonctionnement de ces exploitations.

II- Comparaison des trajectoires des structures agraires

A) Rythme d'enchaînement des séquences

Malgré la similitude des textes des réformes agraires russe et ukrainienne, les différentes séquences de changement des structures agraires russe et ukrainienne évoquées précédemment sont loin de se succéder linéairement : elles semblent posséder chacune une temporalité particulière qui écarterait l'hypothèse d'un décalage de quatre à six ans des évolutions de la structure agraire en Ukraine orientale par rapport aux évolutions de la structure agraire en Russie méridionale (cf. tableau page suivante).

Les temps forts de la vie politique (élections notamment) permettent au président de disposer d'une légitimité suffisante pour voir ses décrets présidentiels appliqués, ce qui apparaît particulièrement nettement pour la distribution réelle des parts foncières au sein des exploitations collectives.

Au-delà de ces impulsions nationales, les particularités de rythme d'évolution s'accumulent pour former des trajectoires singulières dans chacun des deux pays.

Ainsi, la dénationalisation de la terre est plus précoce en Russie qu'en Ukraine. Le partage effectif des terres des exploitations collectives est impulsé lors de la réélection de Eltsine en 1996 en Russie et après celle de Koutchma en 1999 en Ukraine.

Les exploitations individuelles connaissent un essor différent : leur développement intense et éphémère en Russie, entre 1991 et 1994, contraste avec un mouvement plus lent mais également plus durable de créations d'exploitations individuelles en Ukraine depuis 1993 à nos jours.

B) Divergence des trajectoires et dépendance au sentier

1) Rationalité des acteurs

Le contexte dans lequel évoluent les acteurs du secteur agricole doit être examiné afin de comprendre la rationalité de leurs choix stratégiques. La comparaison des choix effectués dans les deux pays et des contextes de réformes agraires et de dynamiques d'évolution des formes d'exploitations agricoles permet de formuler quelques hypothèses explicatives.

Il a été précisé en introduction que l'ampleur de la crise économique et politique des années 1990 en Russie et en Ukraine avait surpris. Cependant, le contexte ukrainien semble plus incertain et la légitimité de l'Etat plus ébranlée.

En premier lieu, les conflits institutionnels structurels entre exécutif et législatif ont une issue différente : en Russie, l'exécutif semble avoir pris le dessus ; en Ukraine, la relative domination du parlement affaiblit l'Etat et sa légitimité, ce qui contribue à favoriser la corruption : le pouvoir du président face au parlement joue sur sa capacité à contrôler les élites et à contenir la corruption. La faiblesse du pouvoir central pourrait par ailleurs amoindrir pression exercée sur les dirigeants d'exploitations collectives et donc la responsabilité avec laquelle ils remplissent leurs fonctions. Ce contexte de corruption plus développée est reflété par le fait qu'en 2006, 23% des Ukrainiens déclaraient qu'un des membres de leur famille avait versé un pot de vin dans les 12 derniers mois, contre 8% des Russes (Transparency International [2006]). Dans ces conditions, les plus nombreux cas de détournement et de mauvaise gestion des ressources des exploitations collectives entraînent une décapitalisation et des faillites d'exploitations collectives plus massives en Ukraine. Ce phénomène explique également le développement de solutions alternatives plus rapide en Ukraine qu'en Russie : les exploitations individuelles et exploitations de lopins qui s'étendent au détriment des exploitations collectives en déclin.

Par ailleurs, l'asymétrie du poids économique et politique des deux pays a probablement désavantagé l'Ukraine pour traverser la crise : les anciennes filières orientées exclusivement vers la République Socialiste Fédérative Soviétique de Russie n'ont pu facilement trouver des circuits alternatifs d'approvisionnement de leurs entreprises et d'écoulement de leur productions.

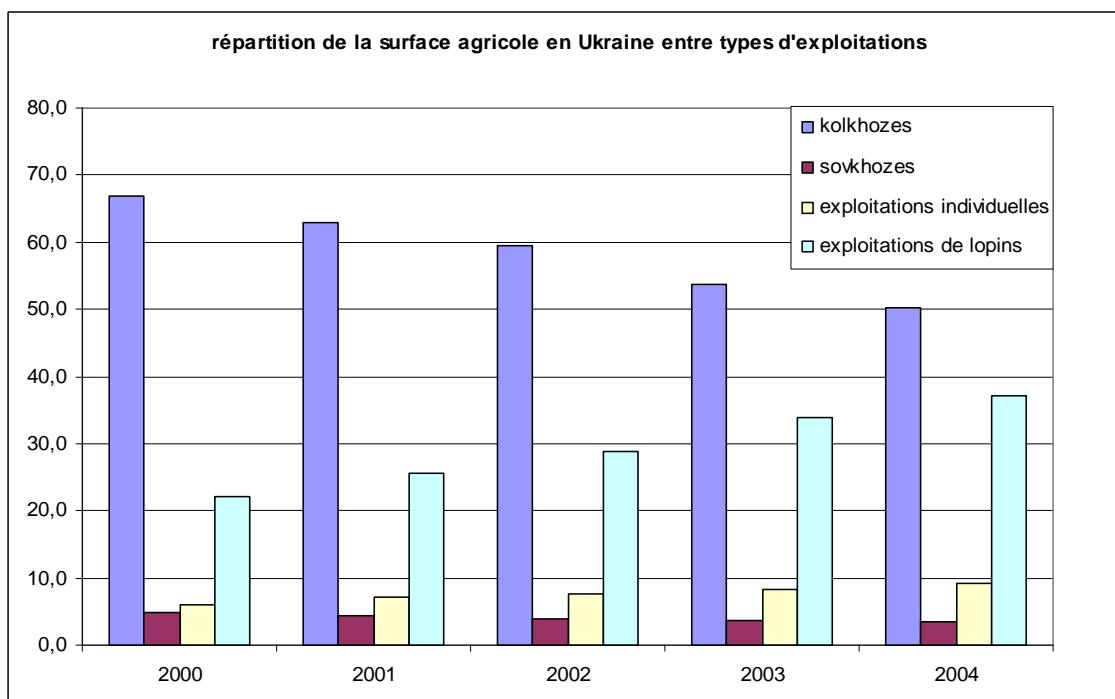
2) Distribution des parts foncières et effritement des exploitations collectives

L'une des différences majeures de stratégies adoptées par les acteurs ukrainiens et russes dans les enquêtes est observée à la suite de la distribution des parts foncières réelles, donc suffisamment bien identifiées pour pouvoir être retirées de l'exploitation collective si



leur propriétaire le souhaite. Les deux graphes ci-après montrent la différence de réaction des détenteurs de parts foncières.

(La Russie en Chiffres [2005])



(FMI, [2005], p 20)

Cette distribution des parts foncières est effectuée principalement au milieu des années 1990 en Russie, et au début des années 2000 en Ukraine.

Lorsque les russes reçoivent leurs parts foncières, ils continuent de la confier à l'exploitation collective, alors que les ukrainiens retirent massivement leurs parts foncières des exploitations collectives. Cette nette différence de stratégie pourrait être expliquée par la conjonction de différents facteurs :

En Russie, la rémanence forte de réseaux de commercialisation et d'accès aux ressources contrôlés par une élite agraire généralement favorable au maintien de la structure agraire soviétique fait obstacle à toute démarche individuelle. Les membres de cette élite, notamment les administrateurs locaux, bénéficient probablement d'une légitimité accrue par l'autorité étatique réaffirmée au cours des années 1990. De plus, il est possible de supposer de dans de nombreux cas l'asymétrie d'information est telle entre les dirigeants et les employés des exploitations collectives que ces derniers ne perçoivent pas la signification des changements juridiques.

En Ukraine, la confiance générale de la population en la viabilité du système serait tout d'abord plus faible; ensuite, l'état d'usure des équipements soviétiques des exploitations collectives était plus avancé lors de la distribution des parts foncières ukrainiennes, du fait du décalage temporel avec la Russie. Cette dégradation des conditions de production aurait incité les propriétaires de parts foncières à les retirer de l'exploitation collective. Enfin, il est possible de supposer que l'information ait mieux circulé entre les nouveaux propriétaires fonciers sous l'effet des premières fragmentations massives et de la diffusion de l'expérience russe, et qu'ils aient été plus rapidement au fait de leur droit à louer leur part foncière à la personne de leur choix.

3) Essor des exploitations individuelles, hybrides et de lopins

En conséquence de l'effritement des exploitations collectives ukrainiennes mis en évidence dans le paragraphe précédent, les terres agricoles ukrainiennes sont réaffectées à d'autres formes d'exploitations agricoles qui apparaissent et se développent.

En Russie, si l'expérience des exploitations individuelles suscite un engouement au début des années 1990, le mouvement s'arrête nettement dès la fin du soutien étatique via des crédits à taux préférentiels et les exploitations individuelles périclitent faute d'accès aux réseaux encore contrôlés par les exploitations collectives et les administrations locales.

Au contraire, en Ukraine, le développement des exploitations individuelles n'est pas dû à un soutien de la part de l'Etat mais à une attractivité relative supérieure à la crédibilité portée par les exploitations collectives. Les exploitations individuelles ukrainiennes ont connu un essor et une diversification tels que certaines sont aujourd'hui comparables à des exploitations hybrides, et que d'autres sont comparables à des exploitations collectives.

Le développement des exploitations de lopins est en outre remarquable et similaire dans les deux pays.

4) Montée en puissance des exploitations capitalistes

Les changements de fonctionnement des exploitations collectives induits par les investisseurs tendent à transformer ces dernières en exploitations capitalistes.

Sachant que la configuration de la structure agraire en Russie occidentale est aujourd'hui plus homogène que celle de la structure agraire ukrainienne, la structure agraire russe semble *a priori* plus accessible aux investisseurs, car plus lisible et simple juridiquement. La fragmentation des exploitations ukrainiennes pourrait compliquer l'établissement de baux et multiplier les négociations collectives devant être menées et engendrer des formes originales d'investissements.

5) Répartition de la production agricole entre structures

La répartition des productions agricoles par type d'exploitation était marquée au début des années 1990 par une distinction nette entre les productions intensives en main d'œuvre, tendant à être assurées essentiellement par les exploitations de lopins (pommes de terre, fruits et légumes, et dans une moindre mesure élevage), et les grandes cultures (céréales, oléagineux, betterave sucrière).

En conséquence des évolutions décrites précédemment, la surface des exploitations de lopins et leur part de la production augmentent très sensiblement durant les années 1990. Cette répartition des productions perdure donc en s'accroissant au profit des exploitations de lopin.

Ainsi, en 1990, les exploitations de lopins russes produisaient, sur 4% de la SAU, 59% des pommes de terre, 30% des légumes, 30% de la viande et 27% du lait (Marchand, [2005]). Cette part est passée en 2000 à 92% des pommes de terre, 78 % des légumes, 58% de la viande et 51% du lait. En Ukraine, la part dans la production agricole des exploitations de lopin passe de 27% en 1990 à 37% en 1992 (FAO, [1994]). La production des exploitations collectives ukrainiennes ne représente en 2000 que 26,5% de celle de 1990, alors que les

exploitations de lopin et individuelles produisent 16% de plus qu'en 1990 (National Security & Defense, [2001], p 8).

C) Synthèse des trajectoires des structures agraires

1) Mise en regard des trajectoires

L'on peut finalement remarquer qu'une même idéologie certes conduit à des réformes agraires contenant des mesures législatives similaires, mais qu'une accumulation progressive de facteurs interconnectés, tant au niveau des règles officielles et officieuses, nationales et locales, nuance leur rythme de progression législatif et pratique et module les transformations des structures agraires étudiées : **au-delà de motifs communs, des trajectoires originales ont été analysées sans que l'on puisse parler de transposition dans le temps de mêmes phénomènes.**

En Russie, la structure agraire soviétique a relativement bien résisté aux réformes, ce qui a empêché tout développement durable des exploitations individuelles. La symbiose entre exploitations collectives et exploitations individuelles est aujourd'hui remise en question par l'émergence d'exploitations capitalistes dont les gérants transforment la logique de fonctionnement héritée de la période soviétique.

En Ukraine, les réformes sont entrées en vigueur après une crise économique et politique durable qui avait remis en question la légitimité de l'Etat ainsi que la viabilité et la crédibilité des exploitations collectives. Les détenteurs de parts foncières se sont donc tournés vers des stratégies individuelles de minimisation des risques, en développant des exploitations hybrides et des exploitations individuelles. La remise en question de la symbiose soviétique provient cette fois pour partie des détenteurs de parts foncières et non d'investisseurs. Cette fragmentation des exploitations collectives constitue une évolution difficilement réversible, soit un « verrouillage ». Une logique capitaliste tend également à émerger aujourd'hui, mais la grande fragmentation des exploitations pourrait ralentir sa diffusion.

2) Perspective évolutionniste

Une rapide tentative d'analyse évolutionniste des changements survenus pour les formes d'exploitations agricoles russes et ukrainiennes peut permettre de résumer cette étude, tout en gardant à l'esprit les limites d'une telle approche : les formes d'exploitations agricoles (des espèces) évoluent dans un contexte politique et économique (le milieu), formant une structure agraire (l'écosystème) dont les logiques internes (symbiose entre exploitations

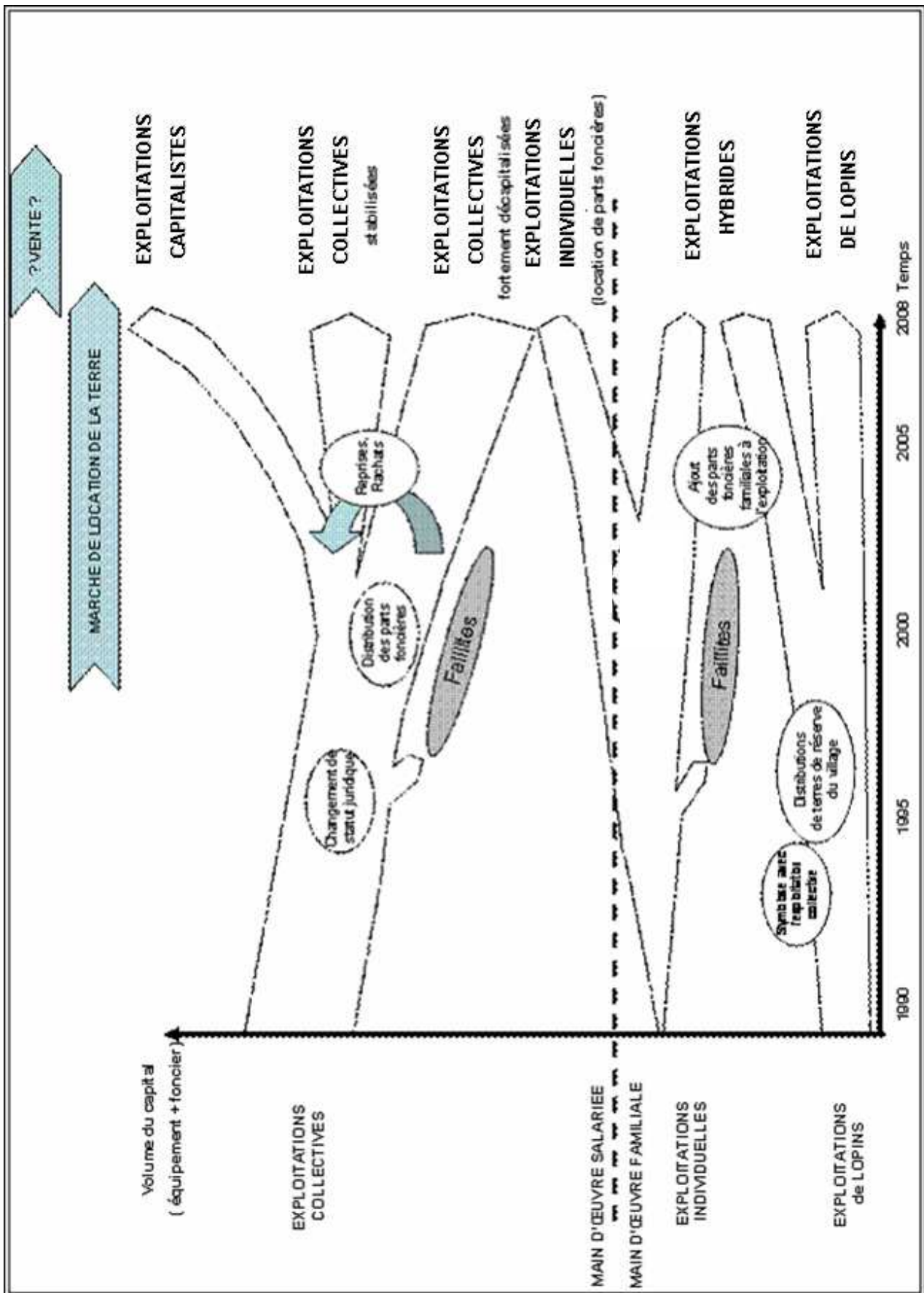
collectives et exploitations de lopins) sont relativement adaptées au contexte (rapports de prix favorables, système planifié). L'ensemble est globalement stable.

Une modification brutale et profonde du contexte perturbe les formes d'exploitations agricoles et leurs interactions. Celles-ci subissent des transformations et des diversifications. Des institutions nouvelles, exogènes (exploitations individuelles) et endogènes (exploitations capitalistes et exploitations hybrides), apparaissent et valorisent des terres auparavant exploitées par les exploitations collectives mais laissées en friches (niches), faute de moyens techniques et humains.

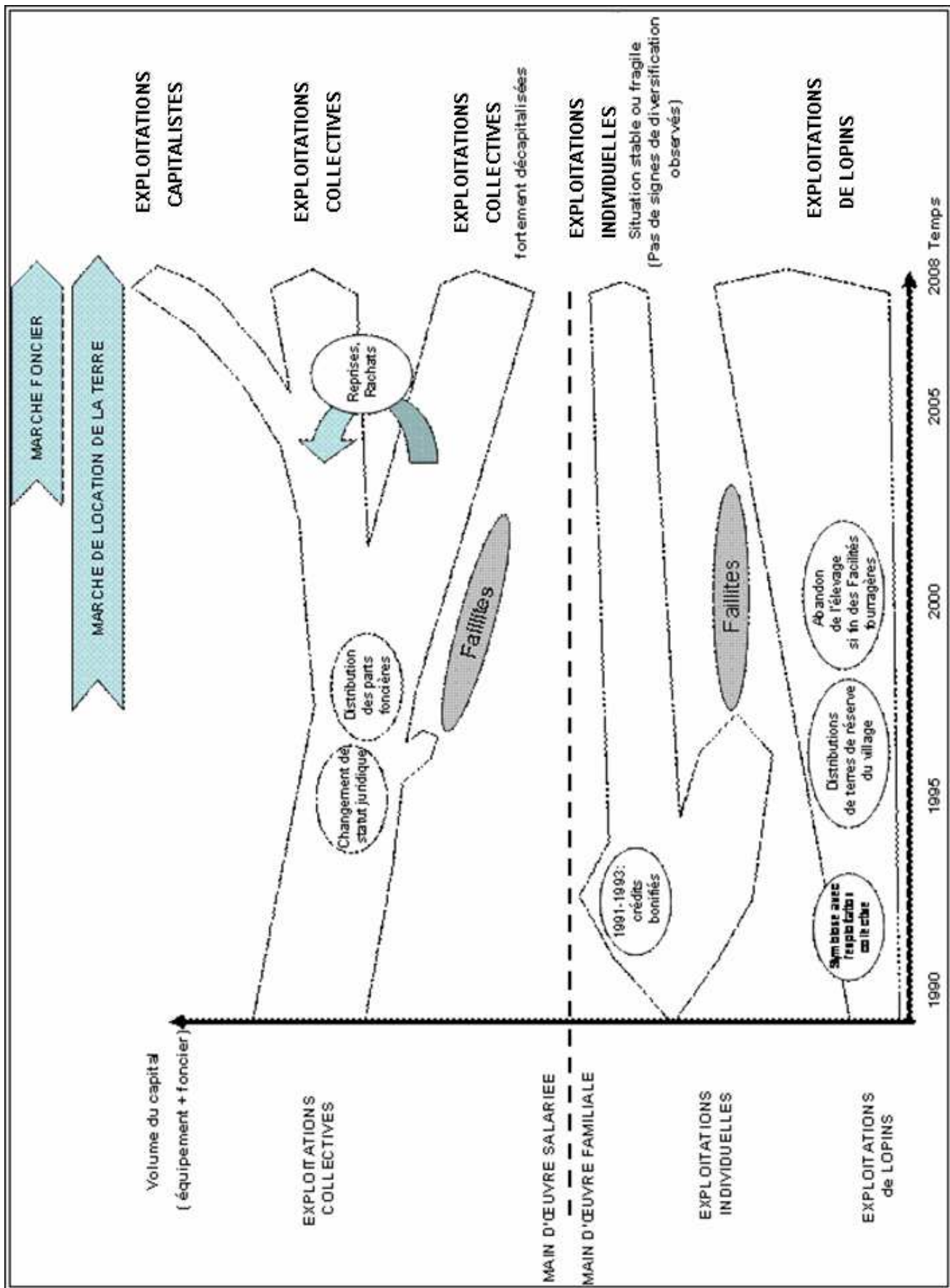
Les différences entre les deux structures agraires peuvent être replacées dans leur contexte afin de comprendre les nuances de contraintes qui peuvent expliquer, via un phénomène de sélection, les formes d'exploitations agricoles qui se développent et celles qui disparaissent : la transition est en marche.

Les deux pages suivantes portent des schémas de synthèse des deux trajectoires des structures agraires étudiées.

Synthèse de la trajectoire de la structure agraire en Ukraine orientale



Synthèse de la trajectoire de la structure agraire en Russie méridionale



Conclusions

Une enquête comparative, menée en Russie occidentale et en Ukraine orientale³ durant les années 2006 et 2007, a permis de formuler, via une démarche inductive, des hypothèses sur l'impact de ces réformes sur les structures agraires.

D'une part, contrairement à ce qu'annonçaient les changements de statuts juridiques et la distribution des terres, les deux formes d'exploitations agricoles socialistes que sont les exploitations collectives et les exploitations de lopins subsistent et restent pour l'instant les occupants majoritaires des terres agricoles. Elles connaissent cependant des transformations d'ampleur croissante liées à la moindre viabilité de leur ancienne symbiose dans le nouveau contexte économique; les exploitations collectives sont affaiblies par la pénurie de capitaux et une crise structurelle de trésorerie, alors que les exploitations de lopins se développent fortement et conservent un rôle clé dans l'approvisionnement des marchés. Leur association avec les parts foncières reçues conduit à l'émergence d'un type d'exploitation hybride en Ukraine, autonome par rapport à l'exploitation collective, alors que la relative résistance de l'exploitation collective russe ne permet qu'un simple renforcement de l'exploitation de lopin.

D'autres formes d'exploitations agricoles apparaissent par ailleurs, exogènes comme les exploitations individuelles, et endogènes comme les exploitations capitalistes. Leur développement devient variable dans sa durée et dans son ampleur. Il dépend des choix stratégiques que les individus élaborent pour assurer leur subsistance : sur la base d'un niveau d'information donné, ils comparent les avantages et inconvénients des différentes options identifiées : vaut-il mieux rester dans l'exploitation collective malgré les impayés pour garder un accès aux différents avantages en nature qu'elle offre, ou semble-t-il que l'exploitation collective ne sera plus en mesure d'apporter ces avantages ? En cas de création d'une exploitation individuelle, l'accès aux réseaux amont (crédit, intrants) et aval sera-t-il suffisamment solide pour que l'exploitation perdure? Le fait de déclarer son exploitation comporte-t-il plus de risques que d'avantages ?

Ainsi, la question de la légitimité des autorités locales et nationales ou fédérales, qui influence la corruption et la solidité des exploitations collectives, apparaît comme un élément fondamental dans la constitution des stratégies individuelles. Un lien intime entre les

³ Travail de terrain réalisé dans le cadre du Master Recherche « Etude Comparative du Développement » à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).

variations cycliques du niveau de pouvoir de l'exécutif et l'application effective des textes législatifs émerge. L'affaiblissement des autorités ukrainiennes, mis en relief par rapport au contexte russe, semble contribuer à l'effritement rapide des exploitations collectives observées en Ukraine orientale.

De plus, la levée de contraintes fortes de gestion de l'agriculture au niveau national permet l'émergence de règles très diversifiées localement. Ces règles dépendent des personnes au pouvoir : règles d'attribution de crédits au niveau de l'administration locale, règles de rétribution du travail ou de la terre au niveau des exploitations agricoles. Ce phénomène de particularisation des règles locales par perte de légitimité des règles nationales semble plus marqué en Ukraine qu'en Russie, ce qui se répercute sur les changements de structure agraire par une diversification plus importante des types d'exploitations.

Le concept de transition peut finalement être appliqué aux logiques de fonctionnement des structures agraires de Russie méridionale et d'Ukraine orientale : transition d'une logique de symbiose entre exploitations collectives et exploitations individuelles vers de nouvelles logiques d'exploitation, probablement basées sur la minimisation des risques pour les exploitations à main d'œuvre familiale et sur la maximisation de la rentabilité des investissements pour les exploitations capitalistes émergentes.

Cette transition entre des logiques différentes est relativement homogène d'un point de vue global : elle correspond à l'absence de viabilité du modèle précédent. Cependant, elle s'effectue progressivement, de façon hétérogène en fonction des contextes locaux, selon un rythme et des modes spécifiques de part et d'autre de la frontière russo-ukrainienne. Cette situation pourrait être résumée par l'association d'un macro-parallélisme avec des micro-divergences pour ces deux trajectoires étudiées.

Au vu de l'état critique de décapitalisation des exploitations collectives ayant conservé la logique de symbiose soviétique avec les exploitations de lopins, cette mutation profonde des structures agraires de Russie méridionale et d'Ukraine orientale pourrait en tout état de cause s'accélérer durant les prochaines années.

Bibliographie

Livres, articles et mémoires

BARDOT A. (2001), « La décollectivisation des terres en Russie, Etude de la réforme agraire (1990-2000) », *Thèse de doctorat de sciences politiques*, Paris : Institut d'Etudes politiques de Paris.

BAZZOLI L. (1999), *L'économie politique de John R. Commons, essai sur l'institutionnalisme en sciences sociales*, Paris : L'Harmattan.

BENAROYA F. (2006), *L'économie de la Russie*, Paris : La Découverte.

BOYER R. (2004), *Théorie de la Régulation, 1. Les Fondamentaux*, Paris : La Découverte.

BRUNET R., ECKERT D., KOLOSSOV V. (1995), *Atlas de la Russie et des pays proches*, Paris : la Documentation Française.

CABANNE C., TCHISTIAKOVA E. (2005), *La Russie, perspectives économiques et sociales*, 2de édition, Paris : Armand Colin.

CCEF (2005), *Secteur Agroalimentaire : Ukraine, nouveau far west*, Paris: Conseillers du Commerce Extérieur de la France.

CHAVANCE B. (2007), *L'économie institutionnelle*, Paris : La Découverte.

CHAVANCE B. (2000), « La théorie de l'économie socialiste dans les pays de l'Est entre 1917 et 1989 », in A. Béraud, G. Faccarello, éd., *Nouvelle histoire de la pensée économique*, Paris : La Découverte.

CHAVANCE B. (1994), *La fin des systèmes socialistes*, Paris : L'Harmattan.

COMMONS J.R. (1931), « Institutional Economics », *The American Economic Review*, vol XXI, n°4, traduction en français: L'économie institutionnelle, Géographie, Economie, Société, Vol 2, n°2, 2000

CORDONNIER C. (2003), « Russie, droit foncier et stratégies agricoles », in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 1034.

EVEN M.-A. & BAILLY F. (2003), « Analyse Diagnostic Agraire de la région de Bila Tserkva en Ukraine », *Mémoire de fin d'études*, Paris : Institut National Agronomique de Paris-Grignon.

FAO (1997), *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture en 1997*, Rome : FAO. Consulté en mai 2007 : <http://www.fao.org/docrep/w5800f/w5800f11.htm>

FAO (1994), *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture en 1994*, Rome : FAO.

GAUTIER A. (2007), « Le changement des structures agraires en Russie méridionale et en Ukraine Occidentale. Une analyse comparative », *Mémoire de Master*, Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

KORNAI J. (2000), « What the Change of System From Socialism to Capitalism Does and Does not Mean », *Journal of Economic perspectives*, Vol 14, pp 27-42.

LEDENEVA A. (1998), *Russia's economy of favours*, Chapter 5, Cambridge: Cambridge University Press.

LEPESANT G. (sous la direction de) (2005), *L'Ukraine dans la nouvelle Europe*, Paris : CNRS Editions.

LEZEAN E. (1998), « Réforme Agraire en Russie : Acteurs et Stratégies Lieu d'application : Oblast de Iaroslav », *Mémoire de DEA*, Paris : Institut d'Etudes Politiques de Paris.

MARCHAND P. (2005), *L'agriculture russe post-soviétique : rupture ou continuité ?*, Paris : Géoconfluences.

Consulté en avril 2007 : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/etpays/Russie/RussieScient.htm>

NATIONAL SECURITY & DEFENSE (2001), *Agrarian Reform in Ukraine*, Kiev: Ukrainian Centre for Economic & Political Studies named after Olexander Razumkov.

NAZARENKO V. I. (1995), *Problems of the Agricultural Economy in Russia following the Disintegration of the USSR*, Tokyo: Food and Agriculture Policy Research Center.

NETCHAEV N.G. (2006), *Système de développement des entreprises agro-industrielles dans les conditions d'économie en transition*, Voronej : Editions des livres des terres noires centrales.

SAPIR J. (2005), « Diversité des trajectoires et effet de sentier : les transitions post-soviétiques », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol 36, n°2, p177-208.

SAPIR J. (1996), *Le chaos russe, désordres économiques, conflits politiques, décomposition militaire*, Paris : La Découverte.

SWINNEN J.R.H & ROZELLE S. (2006): *From Marx and Mao to the Market. The Economics and Politics of Agricultural Transition*, Oxford : Oxford University Press.

TRANSPRENCY INTERNATIONAL (2006), *Baromètre mondial de la corruption 2006*, Berlin : Transparency International.

Consulté en juin 2007 :

http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/gcb/2006

YEFIMOV V. (2005), *Economie Institutionnelle des transformations agraires en Russie*, Paris : L'Harmattan.

Webographie

◆ Institut Ukrainien d'information juridique, site consulté en janvier 2007 :

http://www.welcometo.kiev.ua/pls/ili/ilic.search_laws3.show?p_arg_names=rubric_id&p_arg_values=26

Donne accès à une base de données des actes juridiques ukrainiens, avec possibilité de recherche par mot-clés. Des résumés des lois en langue anglaise sont proposés.

◆ Université de Sherbrooke (Quebec), site consulté en août 2007 :

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=RUS&codeTheme=2&codeTheme2=1&codeStat=NY.GDP.MKTP.KD.ZG&codeStat2=x>

Fournit des données statistiques par pays, par domaines, originaires de la Banque Mondiale.

Recueils statistiques

◆ COMITE NATIONAL de STATISTIQUES D'UKRAINE (2007), site consulté en janvier 2007 : <http://www.ukrstat.gov.ua/>

◆ FMI (2005), *Ukraine : statistical Appendix*, Washington : FMI.

◆ ROSSSTAT (2005), *La Russie en chiffres, Bref recueil statistique*, Moscou : Service Fédéral de statistiques nationales.